



TERMES DE RÉFÉRENCE

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR DIAGNOSTIQUER ET ÉVALUER LES PROCÉDURES D'ÉCHANGE ENTRE L'ONSSA ET LES PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC LES TRAVAUX NORMATIFS ET VEILLE SPS AU NIVEAU RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

Contexte

Le projet ProAgro est un programme de l'OIT combinant le soutien aux politiques d'emploi et au dialogue social, le développement des compétences, le développement de chaîne de valeur et la formation à l'entrepreneuriat, avec l'objectif ultime de créer plus d'emplois décents pour les femmes et les hommes dans le secteur agro-industriel. ProAgro est mis en œuvre sur une période de 42 mois. L'objectif ultime du projet ProAgro est le développement des capacités des parties prenantes nationales, régionales et locales à élaborer et à mettre en œuvre des politiques visant à stimuler le potentiel de création d'emplois du secteur agro-industriel tout en améliorant les conditions de travail. Le programme contribuerait également à atténuer l'impact de la crise Covid-19 sur les entreprises et le marché du travail dans le secteur agroalimentaire, ainsi soutenir vers une relance verte, inclusive et juste. Le programme est mis en œuvre par une équipe de gestion de projet, avec le soutien administratif et technique des bureaux de pays d'Alger et de l'équipe pays du travail décent au Caire, ainsi que des départements Emploi et Entreprises au siège de l'OIT.

Pour atteindre ses objectifs, ProAgro travaille sur plusieurs axes. Un de ces axes porte sur l'environnement des affaires et le cadre de veille SPS. Dans ce cadre, le projet a récemment mené une enquête en collaboration avec l'ONSSA, la COMADER et la FENAGRI visant à mieux comprendre les freins à l'implication des professionnels dans les travaux normatifs et de veille SPS au niveau régional et international.

Les résultats de cette enquête ont montré que des améliorations sont nécessaires dans les procédures d'échange entre la Division de la Normalisation et des Questions SPS de l'ONSSA, les professionnels et autres acteurs notamment les fédérations et interprofessions. En alignement avec ses objectifs et répondant aux besoins de ses partenaires, le projet ProAgro prévoit donc d'appuyer l'ONSSA et les professionnels dans leurs efforts pour une collaboration plus efficace dans les travaux normatifs et de veille SPS, en travaillant sur les procédures et les outils d'échange entre les différentes parties.

Objectif de la prestation

L'objectif de la prestation est d'une part de procéder à un diagnostic et une évaluation des procédures et des moyens actuels d'échange entre la Division de la Normalisation et des Questions SPS de l'ONSSA et les professionnels, et d'autre part de proposer un plan d'action visant à améliorer ces échanges, le tout dans un but de faciliter et de promouvoir l'implication des professionnels dans les travaux normatifs et de veille SPS au niveau régional et international.

Description de la prestation et livrables

Le prestataire est chargé d'effectuer les tâches suivantes :

1. Diagnostiquer et évaluer les procédures d'échange :

Pour commencer, il est demandé au prestataire d'analyser en détail les procédures et les moyens utilisés par la Division de la Normalisation et des Questions SPS de l'ONSSA pour échanger avec les professionnels dans le cadre des travaux normatifs et de veille SPS au niveau régional et international.

Plus particulièrement, il est demandé au prestataire d'évaluer l'efficacité des procédures et des moyens d'échange tenant compte du double objectif : informer les professionnels et optimiser leur implication et leur participation dans ces travaux normatifs et de veille SPS. Il est opportun d'analyser notamment le ciblage de l'information partagée par Division de la Normalisation et des Questions SPS de l'ONSSA (quantité/qualité de l'information envoyée aux professionnels), les circuits d'information, l'adéquation des outils utilisés par rapport aux objectifs poursuivis, l'efficacité des moyens d'interaction entre ladite Division et les professionnels (fora, enquêtes, etc.), la qualité de la base de données (y compris les informations et le profilage des entreprises, interprofessions et autres contacts dans la base de données), etc.

Pour effectuer ce diagnostic, le prestataire doit notamment :

- a. Consulter la Division de la Normalisation et des Questions SPS de l'ONSSA pour avoir une excellente compréhension des pratiques et des procédures actuelles pour échanger avec les professionnels dans le cadre des travaux normatifs et de veille SPS au niveau régional et international, et pour avoir une parfaite connaissance de la vision et des objectifs de ladite Division sur cette question.
- b. Consulter à minima cinq (5) entreprises, de différentes filières, pour comprendre leurs procédures et dispositions de veille interne mises en place pour traiter l'information et les demandes de l'ONSSA en lien avec les travaux normatifs et de veille SPS au niveau régional et international, et pour écouter leur point de vue sur la question. Ces entreprises seront identifiées par le projet ProAgro en collaboration avec ses partenaires. Elles auront toutes une présence dans la région de RSK et au moins une (1) entreprise par filière ciblée du projet sera incluse (fruits rouges, produits laitiers et produits maraîchers). Les entreprises agro-industrielles exportatrices seront privilégiées.
- c. Effectuer un benchmark international : le prestataire doit analyser au moins un autre pays comme exemple pertinent pour le Maroc, comparer les pratiques entre les deux pays et tirer les principales leçons pour le Maroc. Le prestataire est libre de proposer le(s) pays à étudier. Toutefois, ce choix doit être solidement argumenté et doit être validé par l'équipe ProAgro avant de procéder à l'analyse du cas proposé.

- d. Organiser deux (2) ateliers de travail d'une demi-journée regroupant les entreprises consultées, la Division de la Normalisation et des Questions SPS de l'ONSSA, des représentants de la FENAGRI et de la COMADER, et le projet ProAgro (approx. une trentaine de personnes au total). Un premier atelier doit avoir lieu après les consultations bilatérales avec l'ONSSA et les entreprises et avant la remise des livrables 1 et 2. Cet atelier doit servir à discuter et clarifier les dernières zones d'ombre. Des premières pistes d'amélioration pourront déjà éventuellement ressortir des échanges. Un deuxième atelier doit être organisé après la remise des livrables 1 et 2. Cet atelier servira de restitution de ces livrables et permettra aux parties impliquées d'y réagir. Les éventuelles remarques pourront être ajoutées aux livrables afin de les finaliser tout en prenant en compte l'ensemble des observations de ProAgro et de ses partenaires.

Le lieu (Rabat ou Kenitra), le contenu et le programme des ateliers seront discutés et définis en concertation avec l'équipe ProAgro et ses partenaires. Les frais à couvrir par le prestataire sont la salle, la restauration incluant déjeuner et pause-café (niveau minimum : hôtel 4 étoiles) et d'éventuelles impressions.

A la lumière de l'ensemble du travail analytique et des discussions menées dans le cadre des étapes décrites ci-dessus, il est demandé au prestataire de fournir les livrables suivants :

LIVRABLE 1 : Diagnostic et évaluation détaillés des procédures et des moyens utilisés par la l'ONSSA pour échanger avec les professionnels dans le cadre des travaux normatifs et de veille SPS au niveau régional et international. Le livrable doit inclure une première série de recommandations.

LIVRABLE 2 : Evaluation des procédures de veille interne au sein des entreprises, en lien avec les travaux normatifs et de veille SPS au niveau régional et international. Le livrable doit inclure une première série de recommandations.

Ces deux livrables peuvent être rendus sous format Word ou PPT, pour autant qu'ils soient clairs, bien articulés, complets et détaillés.

2. Proposer une série de recommandations et un plan d'action :

Les livrables 1 et 2 doivent impérativement être validés avant d'entamer cette tâche.

Sur base de la tâche 1 détaillée plus haut, il est demandé au prestataire de proposer une série de recommandations prioritaires déclinées en actions pratiques pouvant avoir un impact direct sur la qualité des échanges entre les professionnels et la Division de la Normalisation et des Questions SPS de l'ONSSA et, in fine, sur la collaboration entre les deux partis dans les travaux normatifs et de veille SPS au niveau régional et international.

Après validation de ces recommandations par l'équipe ProAgro et ses partenaires, le prestataire doit les décliner sous forme d'un plan d'action opérationnel détaillant d'une part les nouvelles procédures d'échange et d'autre part les modalités de mise en œuvre. Cela inclut notamment un logigramme et une description des étapes d'échange, les responsabilités, les documents nécessaires, un calendrier de mise en œuvre, et dans la mesure du possible une estimation du coût individuel des actions proposées. Une priorisation des actions doit être faite, afin de permettre une mise en œuvre progressive des actions proposées.

Par ailleurs, les recommandations et le plan d'action proposés doivent inclure un plan de dématérialisation futur pour accroître la digitalisation des échanges entre la Division de la Normalisation et des Questions SPS de l'ONSSA et les professionnels. Le prestataire doit proposer et justifier les étapes à dématérialiser, le choix d'une éventuelle plateforme à développer et l'architecture de celle-ci.

Ce plan d'action doit être présenté par le prestataire lors d'un atelier de travail réunissant les parties concernées (à Rabat, approx. une vingtaine de personnes).

LIVRABLE 3 : Proposition du plan d'action opérationnel détaillant d'une part les nouvelles procédures d'échange et d'autre part les modalités de mise en œuvre.

LIVRABLE 4 : Plan d'action final prenant en compte les commentaires émis par les parties concernées y compris lors de l'atelier de travail.

3. Organiser un atelier national ONSSA / OMC / OIT :

Il est demandé au prestataire d'appuyer le projet ProAgro dans l'organisation d'un atelier national de trois jours en présence d'une équipe d'experts de l'OMC, lequel a pour objet d'améliorer la mise en œuvre de l'Accord SPS et OTC au Maroc. Plus spécifiquement, les objectifs de l'événement sont de :

- Renforcer la compréhension des dispositions de l'Accord SPS, de l'Accord OTC et les droits et obligations qui y sont associés, en complémentarité avec les travaux du Comité SPS et la manière dont ils peuvent être utilisés pour résoudre les problèmes commerciaux ;
- Expliquer l'importance de la transparence et le processus de notifications des mesures SPS et OTC de l'OMC ;
- Se familiariser aux divers outils mis en ligne par l'OMC à la disposition des membres pour rechercher des informations liées aux mesures SPS et OTC.

Cet atelier aura lieu à Rabat du 22 au 24 mai 2023 ou en juin 2023 (la date sera confirmée au moins deux mois au préalable), en présence d'un groupe mixte incluant une délégation de l'OMC, divers organismes publics et des professionnels et leurs représentants (approx. une quarantaine de personnes au total).

Le programme de l'atelier sera discuté et défini en concertation avec l'équipe ProAgro et ses partenaires. Il comportera des présentations, des exercices interactifs et des séances de discussion visant à améliorer la compréhension des participants de l'Accord SPS/OTC et de sa pertinence pour le commerce agroalimentaire, ainsi que des mécanismes institutionnels et des outils en ligne pour renforcer l'engagement et la coordination nationale sur les questions SPS/OTC.

Les frais à couvrir par le prestataire sont la salle, la restauration incluant déjeuner et pause-café (hôtel niveau SOFITEL, The View, Tour Hassan, Marriott, Villa Mandarine), une mallette de participation comprenant impressions couleur d'un document de l'atelier (regroupant l'Accord SPS et OTC, le programme, des pages vides pour prises de note), d'un stylo et d'un porte document pour chaque participant. Un photographe doit également être mis à disposition pour la première journée de l'atelier. Les frais liés au transport et à l'hébergement des experts de l'OMC ne sont pas couverts par cette prestation.

LIVRABLE 5 : Salle, restauration, mallettes des participants et 100 photos variées en haute définition de l'atelier.

LIVRABLE 6 : Rapport validé de déroulement de l'atelier.

Modalités de mise en œuvre, calendrier et paiements

Le travail du prestataire sera suivi par le Conseiller Technique Principal du projet ProAgro.

La prestation se déroulera **du 15 mars au 30 juin 2023**. Le calendrier de la prestation et de remise des livrables est le suivant :

- Livrables 1 et 2 à remettre au plus tard le 31 mai 2023 ;
- Livrables 3, 5 et 6 à remettre au plus tard le 20 juin 2023 ;
- Livrable 4 à remettre au plus tard le 30 juin 2023.

Le paiement se fait de la manière suivante :

- 50% du budget total à la remise des livrables 1 et 2, à la satisfaction de l'équipe du Projet ;
- 50% du budget total à la remise des livrables 3, 4, 5 et 6, à la satisfaction de l'équipe du Projet.

Qualifications requises

Le prestataire doit être un cabinet. Les candidatures de consultants individuels ne sont pas acceptées ;

Le cabinet doit mobiliser une équipe d'experts ayant les qualifications complémentaires suivantes :

- Une connaissance préalable du travail de veille mené par l'ONSSA est nécessaire (la connaissance de pratiques et procédures à l'étranger est un atout) ;
- Une connaissance des pratiques et des dispositifs de veille habituels au sein des entreprises, en particulier dans le secteur agroalimentaire, est souhaitée ;
- Une expérience dans le secteur agroalimentaire, notamment la réglementation du commerce international des produits agricoles et agroalimentaires, est nécessaire ;
- Une expérience d'accompagnement avec les interprofessions agricoles et/ou agroalimentaires est souhaitée ;
- Une expertise dans la communication institutionnelle ;
- Une expertise dans la dématérialisation et la digitalisation de dispositifs d'échange d'information et de collaboration est souhaitée ;
- Expérience dans l'organisation d'ateliers de travail de 30+ personnes ;
- Maîtrise de l'arabe et du français, anglais écrits et parlés ;
- Être en mesure de se déplacer dans toute la région de Rabat – Salé – Kenitra.

Soumission et évaluation des candidatures

Les cabinets intéressés doivent soumettre une proposition technique, y compris le CV des experts proposés spécifiant clairement leurs expériences pertinentes, et une proposition financière détaillée HT et TTC. La proposition financière doit indiquer à minima le budget alloué à l'expertise technique (honoraires des experts) et aux frais liés à l'organisation de chaque événement.

Les propositions technique et financière doivent être soumises en deux fichiers distincts, lesquels doivent être datés et signés.

La date limite de soumission des dossiers est fixée au **15 février à 23h59 (heure du Maroc)**. Les candidatures doivent être soumises par courrier électronique à Gilles Cols (cols@ilo.org) et Ahmed Ben Hammou (benhammou@ilo.org).

Les propositions seront évaluées de la manière suivante :

- 70% de l'évaluation technique (y compris la méthodologie et les experts proposés) ;
- 30% de l'évaluation financière (score calculé sur base des autres offres financières).

Le cabinet ayant le score total le plus élevé sera sélectionné. Si nécessaire, l'équipe ProAgro se réserve le droit de contacter les cabinets pour clarifier certains points de leur offre. L'équipe ProAgro s'engage à informer l'ensemble des soumissionnaires au plus tard le 1 mars 2023.